

Discours de monsieur Bernard Sévigny, maire de Sherbrooke, devant la Chambre de commerce de la région sherbrookoise

Sherbrooke, le mardi 18 janvier 2011

Le texte lu fait foi

Monsieur **Serge Cardin**, député fédéral de Sherbrooke

Madame **France Bonsant**, députée fédérale de Compton-Stanstead

Madame **Julie Vinette**, représentante de Jean Charest, Premier ministre du Québec et député de Sherbrooke

Madame **Nicole Forcier**, représentante de Monique Gagnon-Tremblay,
présidente du Conseil du **Trésor**

Monsieur **Serge Paquin**, président du comité exécutif de la Ville de Sherbrooke

Mesdames les conseillères,

Messieurs les conseillers,

Monsieur **Serge Audet**, président de la Chambre de commerce de la région
sherbrookoise

Monsieur **Philippe Grenier**, président de la Chambre de commerce de
Fleurimont

Madame **Louise Bourgault**, directrice de la Chambre de commerce de la région
sherbrookoise

Monsieur **François Desmarais**, directeur de la Chambre de commerce de
Fleurimont

Chers amis,

C'est avec grand plaisir que je prends aujourd'hui la parole devant vous. Je tiens
d'ailleurs à remercier les deux chambres de commerce, celle de Sherbrooke et
de Fleurimont, et tout particulièrement les présidents, monsieur Audet et
monsieur Grenier, pour leur aimable invitation.

Je ne sais pas si l'on doit y voir un signe particulier qui s'inscrit dans l'air du
temps, mais c'est la seconde activité organisée de concert par les deux
chambres en moins d'une semaine.

Jeudi dernier, elles ont reçu mon collègue, le président de Commerce
Sherbrooke, monsieur Louisda Brochu, qui est venu présenter la mission et le
plan d'action de ce nouvel organisme.

Nous sommes engagés dans la bonne direction...

L'an dernier, à l'occasion du discours que j'ai prononcé devant vous, j'ai longuement évoqué les extraordinaires atouts de notre ville.

J'avais alors rappelé que Sherbrooke est une des deux seules villes au Québec qui dispose d'un réseau d'éducation intégré dans les deux langues, de la maternelle à l'université.

J'avais souligné qu'il s'agit d'un atout extraordinaire pour attirer des entreprises, des cadres et des professionnels de haut niveau.

Je rappelais également que nous avons chez nous le meilleur hôpital universitaire que l'on retrouve au Québec, le plus important centre de formation professionnelle, des collèges de haut niveau et deux excellentes universités dont le développement et le rayonnement ne cessent de nous étonner.

Mais je vous demandais ensuite, pourquoi notre ville n'est pas la plus prospère, la plus enviée et la plus reconnue au Québec?

Et je vous avais proposé une piste de réponse en vous disant que je déplorais le fait que nous étions, collectivement, ralentis et freinés par une culture de silos.

Aujourd'hui, je suis heureux de constater que nous avons progressé dans notre volonté de mieux travailler ensemble.

Que l'on pense aux regroupements des organismes dans le milieu touristique, à la naissance de Commerce Sherbrooke, aux liens étroits tissés par Sherbrooke Innopole avec le pôle universitaire et au leadership exercé par notre ville avec sa région.

Cela mérite d'être souligné. Je suis fier de participer à la mise en œuvre de ce nouveau contexte de développement.

Le pire de la tempête est passé...

Vous vous en souvenez peut être, quand je me suis présenté devant vous l'an passé, nous étions dans un contexte économique marqué par la fragilité et l'incertitude.

Nous étions encore à ressentir les effets et à faire l'inventaire des dégâts de ce que les économistes américains ont appelé, « The Great Recession », la Grande Récession.

Un an plus tard, je pense que nous pouvons progressivement passer à autre chose.

Nous avons récupéré la plupart des emplois perdus et le redémarrage progressif de l'économie américaine nous permet d'entrevoir l'avenir avec un optimisme prudent.

Finances municipales, développement économique, enjeux urbains...

Ce soir, je souhaite vous parler de trois choses. Tout d'abord, je vais revenir sur des mesures adoptées par le conseil municipal le 20 décembre dernier, notamment le budget 2011 et les nouvelles politiques qui encadrent nos rapports avec nos fournisseurs.

Ensuite, je vais vous parler d'emploi et de développement économique.

Finalement, je vous parlerai des enjeux du 21^e siècle pour notre ville, des enjeux de développement urbain, d'écologie, de transport durable et d'occupation du territoire.

Un budget préparatoire à une révision de nos activités de ville...

Mais avant de parler du futur lointain, je vais vous parler de notre passé récent en revenant sur le budget municipal que le conseil a adopté à l'unanimité le 20 décembre dernier.

Contrairement au 1^{er} budget adopté par le nouveau conseil municipal, le budget 2011 a été élaboré conjointement par le Service des finances et le comité exécutif, et ce, dès le printemps dernier.

Le conseil municipal a également été mis à contribution très tôt. En effet, plusieurs orientations budgétaires ont été définies et annoncées dès le printemps dernier à l'occasion de la session de travail des élus.

À ce moment, les membres du conseil ont été saisis d'un portrait budgétaire extrêmement préoccupant.

Souvenez-vous, nous nous dirigeons vers un manque à gagner de 18,5 M \$ pour boucler le budget 2011.

Si rien n'avait été fait, nous aurions annoncé, le 20 décembre dernier, une hausse des taxes foncières de 14,9 %.

D'autres villes ont choisi cette avenue, je pense notamment à Saguenay, qui a justement augmenté ses taxes de 14 % l'an dernier.

Le conseil a rapidement décidé d'agir et nous avons annoncé toute une série de mesures, à la suite de la session de travail, notamment le gel des nouveaux projets et le gel de la création de nouveaux postes à la Ville de Sherbrooke.

Cet exercice fut suivi d'un second chantier, qui nous a permis de récupérer près de 3 % du budget des divers services municipaux, arrondissements et sociétés paramunicipales de la Ville de Sherbrooke.

Cela nous a permis de revoir certaines de nos façons de faire, notamment au niveau des collectes des matières résiduelles et de l'entretien hivernal de nos routes qui vise à limiter la quantité de sel que nous épandons.

Grace à cette initiative, nous avons été en mesure d'annoncer que la hausse de l'impôt foncier était limitée à 1,41 % pour l'année fiscale 2011 soit juste en dessous de l'indice des prix à la consommation d'octobre 2010 qui constitue notre baromètre de la capacité de payer des contribuables.

C'est également dans le cadre du budget que nous avons décidé de régler une fois pour toute une lancinante question qui traînait dans le décor, et ce, depuis la fusion municipale.

En effet, nous avons annoncé que nous allions procéder à l'harmonisation des tarifs de l'eau, de l'assainissement des eaux et de la vidange des fosses septiques entre la partie urbaine et la partie rurale de notre ville unifiée.

Cette harmonisation, réclamée par les Sherbrookoïses et Sherbrookoïses vivant en milieu rural, qui considéraient avoir été traités de manière inéquitable depuis la fusion, va générer des revenus additionnels de l'ordre de 2,8 M \$, et ce, de manière récurrente.

Au net, pour les 5000 foyers de Sherbrooke vivant en milieu rural, l'augmentation totale du compte de taxes a été limitée à 1,41%.

Pour les Sherbrookoïses et Sherbrookoïses vivant en milieu urbain, l'effet combiné de l'augmentation des taxes foncières et de l'harmonisation des tarifs est de 3,07 %.

Pour ce groupe de citoyens, il s'agit d'une augmentation supérieure à celle que j'aurais souhaitée, mais d'une augmentation qui se compare avantageusement à ce qui s'est fait ailleurs.

Ainsi, quand on dresse le portrait des 10 grandes villes du Québec, Sherbrooke se retrouve en queue de peloton, avant-dernière pour être précis en termes d'augmentation de la charge fiscale en 2010 et en 2011.

En effet, les taxes ont progressé à Saguenay de 16 % sur deux ans, soit une moyenne de 8 % par année.

En moyenne, sur la même période, les taxes ont grimpé de 5 % à Longueuil, de 4,8 % à Montréal, de 3,4 % à Trois-Rivières, de 3 % à Gatineau, 2,9 % à Terrebonne, 2,8 % à Lévis et de 1,8 % à Québec alors qu'à Sherbrooke, l'augmentation moyenne n'a été que de 1,79 % par année.

En tout et partout, il n'y a que la Ville de Laval qui a mieux fait que nous au cours des deux dernières années (1,4%)... mais bon... Laval est unique, et ce, à de multiples niveaux.

Je n'évoque pas ces chiffres pour vous dire que mes collègues des autres grandes villes ont fait preuve de laxisme dans leur gestion, bien au contraire!

Je veux simplement rappeler que le monde municipal vit dans un univers de contraintes légales, des contraintes qui lui sont, plus souvent qu'autrement, imposées par le gouvernement du Québec.

Par exemple, nous avons une obligation légale à l'égard de la caisse de retraite de nos employés que nous renflouons, en plus du versement des cotisations d'employeur, à raison de près de 7 millions de dollars par année.

Dans ces conditions, vous me permettrez de plaider qu'une augmentation de 1,79 % par année sur deux ans respecte à la fois nos obligations, notre volonté d'offrir d'excellents services, mais également et surtout la capacité de payer de nos contribuables.

De façon globale, les dépenses de la Ville vont progresser cette année de 2,8 % pour atteindre 240 M \$, il s'agit d'une progression largement inférieure de la moyenne des 4 dernières années qui s'établissait à 6,3 % par année.

L'objectif de ce resserrement des finances municipales est de dégager une marge de manœuvre pour nous permettre de continuer à développer notre ville.

Cela veut dire investir dans nos infrastructures municipales, dans la sécurité de nos citoyens et de nos citoyennes et dans divers projets structurants pour notre communauté.

Évidemment, la dette à long terme de la ville qui a atteint les 289 millions de dollars cette année nous préoccupe. Mais soyez assurés que nous sommes en plein contrôle de cette dette. D'ailleurs, nous adopterons une politique de gestion de la dette dans les prochaines semaines.

Dans un autre ordre d'idée, nous nous sommes penchés sur nos façons de faire en matière de relations d'affaires avec les entreprises et les commerçants de qui la ville achète des biens et des services.

Évidemment, le contexte particulier que nous vivons en matière d'éthique et de déontologie depuis quelques mois, contexte épicé d'allégations et de scandales, a amené le gouvernement du Québec à obliger les municipalités à revoir leur cadre relationnel avec leurs fournisseurs.

Ainsi, nous avons adopté le 20 décembre dernier, une nouvelle politique de gestion contractuelle, une nouvelle politique d'approvisionnement en biens et services et une nouvelle politique sur l'attribution des contrats de services professionnels. Ces 3 politiques sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier dernier.

Lors de l'élaboration de ces nouvelles politiques, nous nous sommes laissé guider par deux valeurs fondamentales : la transparence et l'équité entre les fournisseurs.

Pour une paix sociale...

Un mot maintenant sur les relations de travail à la Ville de Sherbrooke.

Quand je suis arrivé en poste, nous avons des ententes avec certains groupes d'employés, en arbitrage avec d'autres, en conciliation avec les cols bleus et en discussion avec l'association du personnel cadre.

Le problème particulier qui découlait de cette situation était le suivant : plutôt que de se parler directement, nous nous parlions à travers des arbitres, des conciliateurs, des permanents syndicaux, des avocats spécialisés en droit du travail, bref, à travers toute une panoplie d'intermédiaires.

Un constat s'imposait, nous étions engagés dans une dynamique de négociations perpétuelles.

Par ailleurs, vous le savez et je vous en ai parlé l'année passée, nous sommes engagés dans une importante démarche, celle de la révision des activités municipales.

Et l'une des conditions pour qu'un tel exercice soit efficace et réussi, c'est que ceux et celles qui œuvrent au quotidien à la ville de Sherbrooke soient partie prenante du processus.

C'est pourquoi nous avons lancé un vaste chantier l'automne dernier, celui de **la paix sociale**.

Nous avons proposé à l'ensemble de nos huit groupes d'employés un cadre financier de longue durée, de 7 ans.

À l'heure actuelle, nous avons des ententes de principes avec certains d'entre eux et nous avançons très rapidement sur ce front.

Le seul groupe avec lequel nous avançons... disons moins vite, c'est le groupe des cols bleus.

Vous l'avez sans doute constaté, la négociation avec ce groupe est particulièrement difficile; je crois que vous avez saisi depuis quelques mois l'essentiel des enjeux.

Vous aurez compris que nous souhaitons un règlement dans les plus brefs délais.

En terminant sur cette question, je voudrais dissiper tout doute dans votre esprit. Sachez que nous avons d'excellents employés à la ville de Sherbrooke, qu'ils soient cadres, cols blancs ou cols bleus, nos employés sont d'une grande compétence et sont fiers de travailler pour la ville de Sherbrooke autant que nous sommes fiers d'eux et fiers de les savoir dans l'organisation municipale.

Faire de Sherbrooke un pôle urbain d'importance au Québec, les trois piliers...

Je vais maintenant passer au plat de résistance de notre menu de ce soir, soit le développement de Sherbrooke.

Je vais vous faire la lecture d'un extrait d'un article que j'ai trouvé saisissant, publié dans un grand quotidien montréalais, concernant notre ville et notre communauté.

Le papier a été écrit par Isabelle Paré, journaliste au quotidien le Devoir et a été publié en page frontispice le 11 août 1993. Je vous en lis un court extrait :

« Chômage, vitrines placardées de contre-plaqué, commerces en banqueroute : Sherbrooke, celle qu'on surnomme encore la «Reine» des Cantons de l'Est, a vécu en 1992 son *année de misère*.

En effet, en juin 1992, Sherbrooke atteignait le fond du baril avec un taux de chômage dépassant allègrement la barre des 13 %. De quoi faire porter à Sherbrooke, quelques mois durant, le triste titre de championne du chômage dans le Canada tout entier ».

Il faut admettre que notre ville a opéré, en moins de 20 ans, un revirement extrêmement impressionnant; nous sommes sortis de l'ornière pour atteindre, puis dépasser la moyenne québécoise, et ce, à quasiment tous les niveaux. Ce

virage, on le doit à l'ensemble des acteurs de notre territoire qui se sont succédés au cours des deux dernières décennies.

Malgré les cycles économiques, nous devons poursuivre collectivement notre progression, il nous faut tendre vers l'excellence, faire parler de nous d'une autre manière, faire parler de nous comme LA RÉFÉRENCE et avoir des gens qui viennent de partout pour comprendre d'où vient et comment fonctionne « le modèle sherbrookois ».

Et comment on y arrive?

Au départ, il faut bien nous comprendre, un gouvernement municipal ne peut porter seul, le poids du développement économique de sa communauté.

Le rôle d'un gouvernement municipal, c'est d'abord et avant tout de dispenser des services. Il lui incombe également de créer les conditions nécessaires et de développer un milieu propice à la croissance de nos institutions et de nos entreprises.

C'est pourquoi, nous avons commencé à procéder au plein déploiement de ce que plusieurs ont déjà commencé à appeler les « Trois Piliers » qui vont nous permettre de développer notre communauté et de structurer son développement.

Ces trois grands joueurs, qui œuvrent sous l'égide de la Ville de Sherbrooke et qui vont articuler le développement de notre ville sont **Sherbrooke Innopole**, **Destination Sherbrooke** et **Commerce Sherbrooke**.

Commençons, si vous le voulez bien, par Sherbrooke Innopole. Depuis l'élection de novembre 2009, nous avons posé un certain nombre de gestes à l'égard de notre bras économique.

Sherbrooke Innopole en a profité pour se doter d'une équipe absolument extraordinaire, une équipe formée des spécialistes dans les différentes filières-clés qui ont été identifiées dans le plan stratégique.

Cette équipe travaille d'arrache-pied pour faire de notre ville la référence en matière d'innovation, ce que monsieur Pierre Bélanger appelle « une communauté innovante ».

En mots simples, nous devons mettre de l'avant nos compétences et nos expertises afin de développer nos filières-clés dans des secteurs où Sherbrooke se distingue tout en soutenant, avec la même vigueur, nos entreprises manufacturières.

Créer et développer une filière-clé demande une nouvelle façon de penser et de concevoir le développement économique. La création de valeur ajoutée, de savoir et de richesse, passe par la recherche et la formation.

C'est ce qui fera de notre ville une référence et qui augmentera encore davantage l'attractivité de notre communauté.

Le défi que nous devons nous lancer cette année est de créer chez nous une culture d'entrepreneuriat.

Sherbrooke doit devenir une pépinière d'entrepreneurs. Les conditions sont toutes présentes : la recherche, l'innovation, la dynamique de collaboration avec les membres du Pôle universitaire, sont des éléments sur lesquels nous devons fonder notre culture entrepreneuriale. Nous avons tous les outils financiers pour réussir, il nous reste qu'à entreprendre. Il faut entreprendre pour réussir.

Les gens viennent s'installer chez nous par milliers pour venir travailler ou étudier, d'autres ne font que passer, mais ils laissent sur leur passage des

dividendes économiques que nous sommes très heureux de recueillir.

Vous me voyez venir, je vous parle du secteur récréotouristique et du second des trois piliers, **Destination Sherbrooke**.

Nous avons eu une excellente année sur le plan touristique en 2010.

Ainsi, parmi les faits saillants de la saison estivale 2010, notons que, par rapport à 2009, le nombre de chambres occupées a augmenté de 17 %, le nombre de forfaits avec nuitées vendus a progressé de 41 % et le nombre de personnes ayant fait un arrêt au bureau d'information touristique était en hausse de 10 %.

Mais malgré notre émergence progressive comme acteur majeur dans le secteur récréotouristique, il y avait cependant un élément qui nous freinait, l'éparpillement des acteurs.

C'est pourquoi nous avons mis sur pied **Destination Sherbrooke** qui est née de la fusion de trois organismes paramunicipaux. La Corporation de gestion CHARMES, Sherbrooke, Cité des rivières et Tourisme Sherbrooke.

La gestion du centre de foires, du bureau d'information touristique, du marché de la Gare, de la maison de l'eau et de la production du spectacle Omaterra pour ne nommer que ceux-là, relèvent maintenant de Destination Sherbrooke.

Destination Sherbrooke accélérera le développement de l'offre touristique en articulant ses interventions autour de trois grands pôles soit le développement de ses produits d'appel, le déploiement d'un réseau parc-nature et la mise en valeur de ses sites urbains comme le centre-ville et le secteur patrimonial de l'arrondissement de Lennoxville.

Le conseil municipal a confié, l'automne dernier, la destinée de cette nouvelle

entité à deux personnes dynamiques et engagées, Monsieur Bernard Chaput qui agit à titre de président et Monsieur Denis Bernier à titre de directeur général.

Et le troisième pilier, et non le moindre, c'est **Commerce Sherbrooke**.

Je veux simplement vous rappeler que Commerce Sherbrooke a pour mission de favoriser un développement commercial harmonieux et équilibré sur l'ensemble du territoire de la ville, dans une perspective de développement durable.

Commerce Sherbrooke s'est doté d'un **Observatoire commercial** avant les Fêtes, un outil collectif que nous nous sommes donnés pour favoriser un développement commercial équilibré, un outil pour aider les investisseurs potentiels, et pour soutenir les commerçants de Sherbrooke.

Dans le sillage de la fermeture du pont Montcalm, Commerce Sherbrooke a déjà fait la démonstration de son expertise, de sa sensibilité à la réalité des commerçants et de sa capacité d'intervention.

Elle n'a pas hésité à répondre à l'appel afin de venir en aide aux commerçants de la rue King Ouest durant cette période qui a été extrêmement éprouvante pour les commerçants concernés.

Dans la prochaine année, Commerce Sherbrooke devra articuler une vision de développement commercial qui deviendra partie intégrante de la réflexion plus vaste des élus concernant l'adoption d'un nouveau schéma d'aménagement et d'un plan d'urbanisme.

Considérant que les liens sont très étroits entre le développement économique, touristique et commercial, il y a beaucoup à gagner de la synergie que ces trois piliers du développement peuvent générer.

L'idée de monsieur Bernard Chaput de doter ces trois entités d'un mécanisme de coordination me semble très pertinente.

Une telle initiative permettra d'adopter une façon innovatrice de voir et faire les choses.

Gérer le territoire de façon durable...

Permettez-moi de terminer cette allocution pour vous entretenir d'un domaine qui va prendre de plus en plus d'importance dans les prochaines années et les prochaines décennies, la gestion de l'urbanisation à la ville de Sherbrooke.

Cette importante responsabilité de gestion du territoire est primordiale à l'heure où il est reconnu par tous les experts internationaux que les problématiques reliées aux changements climatiques interpellent directement les villes.

C'est dans cette perspective que je souhaite échanger avec les citoyens et les intervenants de Sherbrooke concernant la gestion de notre territoire.

Parce qu'il faut bien comprendre que nous nous apprêtons à prendre des décisions extrêmement importantes dans le cadre de l'élaboration du schéma d'aménagement et du plan d'urbanisme.

Les orientations qui seront prises par le comité du schéma d'aménagement, dirigée par madame Chantal L'Espérance, que je salue au passage, vont fortement influencer sur la manière dont notre ville se déploiera dans l'avenir, sur le type de ville que nous aurons à Sherbrooke, le type de ville que nous léguerons à nos enfants.

Par ailleurs, Sherbrooke a profité au cours des dix dernières années d'un taux de croissance exceptionnel. Je citerai seulement le fait que depuis le regroupement

municipal, nous avons accueilli plus de 12 000 nouvelles personnes dans notre population permanente, qui se situe maintenant à près de 155 000 personnes, alors qu'il s'est construit durant la même période plus de 10 000 logements supplémentaires.

C'est dans ce contexte que j'entends convier la population et les intervenants concernés à travailler de concert avec les élus municipaux, le comité consultatif d'urbanisme et notre équipe de professionnels en urbanisme à l'harmonisation de nos outils de planification et de gestion du territoire.

Les défis sont importants :

Je pense notamment à la mobilité durable, qui implique l'intégration des moyens de transport actif et collectif dans nos comportements de déplacement.

Je pense au développement de la rive sud du lac des Nations, dans le secteur de l'ancienne Dominion Textile, qui constituera un exercice de requalification des milieux industriels anciens.

Je pense au développement d'une culture de quartier au centre-ville, qui passe par la diversification des fonctions urbaines, particulièrement le renforcement de la fonction résidentielle dans le cœur de notre ville.

Je pense à la valorisation et la protection des milieux agricole et ruraux, milieux qui doivent être considérés comme contribuant au développement de la ville de Sherbrooke et non en attente d'urbanisation.

J'espère que vous serez au rendez-vous dans le cadre du processus de consultation publique qui nous permettra de redéfinir avec nous, la vision de la ville de Sherbrooke.

Voilà donc les grands enjeux que j'ai souhaité partager avec vous ce soir. J'invite toute la population et nos acteurs du développement à entreprendre et à continuer à bâtir notre ville.

Cette ville qui nous offre une qualité de vie exceptionnelle, que l'on doit respecter, protéger et dont on doit assurer la pérennité, et ce, pour le plus grand bénéfice des générations futures.

Je vous remercie infiniment de votre attention.